

6L MONTEUR EN CHAUFFAGE ET SANITAIRE PEQ PLEIN EXERCICE et ALTERNANCE

DEGRE 3^e degré Professionnel

CONDITIONS D'ACCES Peuvent être admis comme élèves réguliers en 6P CPU, les élèves réguliers qui ont suivi, dans la même orientation d'études ou dans une orientation d'études correspondantes, soit la 5P plein exercice, soit la 5P en alternance art. 49

		Plein exercice	Alternance
GRILLE HORAIRE	Formation Commune	18h	12h
	Religion catholique	2h	-
	Français	4h	4h
	Education physique	2h	-
	Formation scientifique	2h	2h
	Formation hist./géo	2h	2h
	Mathématique	2h	2h
	Formation sociale et éco.	2h	2h
	Gestion	2h	-
	Options de base groupées	18h	4h
CT sanitaire / chauffage	6h	4h	
TP sanitaire / chauffage	12h	-	

DESCRIPTION DU METIER Le métier de Monteur/Monteuse en chauffage et sanitaire relève des techniques spéciales en construction. Le Monteur en chauffage et sanitaire est l'ouvrier qualifié qui place, en fonction de caractéristiques du bâtiment ciblé. Le métier recouvre les technologies suivantes: les chaudières à gaz et au mazout conventionnelles et à condensation; les installations de chauffage au bois ou pellets, en ce compris les poêles cheminées à accumulation; les pompes à chaleur; les groupes autonomes de climatisation; les sanitaires et appareils de traitement des eaux; la géothermie; les capteurs solaires thermiques; le système de ventilation mécanique double-flux; le chauffage électrique à accumulation.

**PACOURS
D'APPRENTISSAGE**

Au cours de l'année, l'élève sera amené à :

- Façonner et placer des conduites d'évacuation des eaux usées.
- Placer et raccorder des appareils sanitaires.

**PLANNIFICATION
DES U.A.A.**

En 4^e

- Monter une installation d'éléments rigides assemblés par emboîtement (VMC, canalisation électrique ...)
- Façonner et placer une tuyauterie en matière synthétique
- Façonner et placer une tuyauterie métallique mince par soudobrasage, assemblage mécanique et sertissage.

En 5^e

- Façonner et placer une tuyauterie en acier fileté
- Placer et raccorder des appareillages de chauffage.

**CERTIFICATS
OBTENUS**

- CE6P en monteur en chauffage et sanitaire.
- CQ 6P en monteur en chauffage et sanitaire.
- Certificat de gestion.
- Si l'élève ne satisfait pas à l'ensemble de la formation (non délivrance du CE 6P) OU ne maîtrise pas les acquis d'apprentissage fixés par le profil de certification (non-délivrance du CQ 6P) OU pour l'élève qui a validé une ou plusieurs UAA et qui a perdu la qualité d'élève régulier sans l'avoir recouvrée avant la fin de l'année scolaire.
- Rapport de compétences CPU.
- Attestation vers l'année complémentaire au 3^e degré de la section de qualification (C3D).
- Programme d'apprentissages complémentaires à établir par le Conseil de classe.